

Département
Des Deux-Sèvres

Arrondissement
De Bressuire

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

République Française

S E V T

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 12 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le douze du mois de février le Comité Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 30 janvier 2026	Nombre de délégués en exercice : 34 Présents : 20 Absents excusés : 14 Absents : 4 Votants : 20
--	---

PRESENTS : M. AUBRUN Thomas ; M. BARREAU Dominique ; Mme BRAULT Françoise ; Mme CORLAY-QUESTEL Christiane ; M. DANGER Jean-Louis ; M. DORET Michel ; M. DUPAS Bruno ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JEUDI Daniel ; M. JOZEAU Jacky ; M. MONTIBERT Jean-Paul (suppléant) ; M. NOIRAUD Bernard ; Mme NOLOT Monique ; M. PILLOT Jean ; M. POTET Christophe (suppléant) ; M. POUIT Stéphane (suppléant) ; M. QUINAULT Sébastien (suppléant) ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice ; M. WANLIN Jean-Michel.

ABSENTS EXCUSES : M. BICHON Laurent ; M. CESBRON Patrice ; M. CHARBONNEAU Claude ; M. CHEVALLIER Jérémy ; M. LIGNE Alain ; M. POUPIN Pascal ; M. POYAUD Jean-Michel. M. RENAUD Denis ; Mme RICHARD Françoise ; M. WOJTCZAK Richard ;
M. AIGUILLON Mickaël est remplacé par M. QUINAULT Sébastien ;
M. FUZEAU Bruno est remplacé par M. MONTIBERT Jean-Paul ;
Mme GELÉE Maryline est remplacée par M. POUIT Stéphane ;
M. NERBUSSON Joël est remplacé par M. POTET Christophe.

ABSENTS : Mme BAUDELOT Chantal ; M. CHAUVIN Hervé ; M. DABIN Michel ; M. MOTARD Jérôme.

Secrétaire de séance : M. THOMAS Patrice ;

FINANCES - BUDGET
VOTE DU BUDGET 2026

Monsieur le Président présente le budget primitif 2026 aux membres de l'assemblée.

Les dépenses et les recettes en section d'exploitation et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

- Budget exploitation : 8 861 800,38 €
- Budget investissement : 6 425 390,78 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ ADOPTÉ le budget primitif 2026 tel qu'il a été présenté ;

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU.

